

Bordereau attestant l'exactitude des informations - POINTE A PITRE - 9712 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 08/12/2024 - B2024/008926 - 2014 B 01046 - 805 408 994 - A.T.P.M

Désignation de l'entreprise										ATPM		Néant ☐ *											
Adresse de l'entreprise														0 ZAC DE MOUDONG ZAC de Moudong Sud 97122 BAIE-MAHAULT									
SIRET		8	0	5	4	0	8	9	9	4	0	0	0	1	2								
Durée de l'exercice en nombre de mois *										0		9		Durée de l'exercice précédent *		1		2					
														Exercice N clos le		31/01/2021							
ACTIF														Brut		Amortissements-Provisions		Net					
														1		2		3					
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *		010		012																	
		Autres *		014		016																	
	Immobilisations corporelles *		028	51 562	030	36 610									14 952								
	Immobilisations financières * (1)		040	3 252	042										3 252								
	Total I (5)		044	54 814	048	36 610									18 204								
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052																	
		Marchandises *		060		062																	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	9 643	066										9 643								
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068	161 424	070	72 583								88 842								
		Autres * (3)		072	145 256	074									145 256								
	Valeurs mobilières de placement		080	76	082										76								
	Disponibilités		084	137 676	086										137 676								
	Charges constatées d'avance *		092		094																		
Total II		096	454 075	098	72 583									381 493									
Total général (I + II)														110	508 889	112	109 192				399 696		
PASSIF																Exercice N		NET					
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *				120										1 000								
	Écarts de réévaluation				124																		
	Réserve légale				126										100								
	Réserves réglementées *				130																		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)				131																		
	Report à nouveau				134										44 786								
	Résultat de l'exercice				136										32 299								
	Provisions réglementées				140																		
Total I				142										78 184									
Provisions pour risques et charges														Total II		154							
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156										81 635								
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164																		
	Fournisseurs et comptes rattachés *				166										151 333								
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)				169	39 759									88 543								
	Produits constatés d'avance				174																		
Total III				176										321 512									
Total général (I + II + III)														180						399 696			
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195																
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182							4 756									
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184																
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD																							

A.T.P.M

SARL au capital de 1 000 euros,
immatriculée au RCS de POINTE-A-PITRE sous le numéro 805 408 994,
dont le siège social est situé : ZAC DE MOUDONG SUD, ZI JARRY - R AMEEDÉ BARBOTTEAU, 97122
BAIE MAHAULT

**TEXTE DE LA RÉOLUTION
D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
EN DATE DU 30 MARS 2023**

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2022

L'Assemblée générale prend acte que les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à son approbation, font ressortir un bénéfice de 32 298,77 euros.

L'Assemblée générale décide d'affecter l'intégralité du bénéfice de l'exercice, soit 32 298,77 euros, en totalité au compte « Report à nouveau ».

Compte tenu de cette décision, le compte « Report à nouveau » présentera désormais un solde créditeur de 77 084,40 euros.

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée générale rappelle qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix.

Les Co-gérants

Zone de signature


jalbert.s.phane (Nov 18, 2024 16:53 AST)


karl.petrelluzzi (Nov 19, 2024 18:53 AST)

Certifié conforme